



*Association acadienne et francophone  
des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick*

810, rue Centrale, Dieppe, N.-B. E1A 6V5

Tél : 1-866-523-0090 ou 386-0090 – Téléc : (506)384-7009 – Courriel : [aafanb@nb.aibn.com](mailto:aafanb@nb.aibn.com) – site Internet : [www.aafanb.org](http://www.aafanb.org)

## Mémoire présenté à la Commission sur l'école francophone

Par

**L'Association acadienne et francophone  
des aînées et des aînés du Nouveau-Brunswick**

**novembre 2008**

Site Web : <http://www.aafanb.org/jeux.htm>

**Jeux des aînés de l'Acadie**  
pour les francophones de 50 ans et plus



## L'école francophone au cœur de notre avenir

Permettez-nous, monsieur le commissaire LeBlanc, de vous remercier de nous permettre de participer à cette importante consultation sur l'éducation. Comme vous le savez sans doute l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick regroupe près de 7000 membres. Nous représentons la première génération d'acadiens et d'acadiennes instruits, et plusieurs d'entre nous ont lutté pour obtenir les districts scolaires francophones dans les années 60 et 70. Dans ce contexte, la question de l'éducation de nos descendants nous tient à cœur, et nous tenons à vous exprimer certaines de nos préoccupations.

D'entrée de jeu, nous tenons à préciser que nous ne voulons pas, **sous aucune considération, que la dualité au sein du ministère de l'Éducation soit mise en cause, et ce sous aucun prétexte.**

L'Éducation est le premier secteur où la dualité a été implantée, et nous n'accepterons aucun recul dans ce domaine. En fait, ce principe étant au centre de notre projet de société égalitaire, nous croyons qu'il doit s'appliquer à l'ensemble des composantes de l'éducation en français, de la petite enfance au postsecondaire.

Pour une communauté comme la nôtre en voie d'affirmation identitaire, nous sommes convaincus que les interventions les plus précoces en matière de développement sont le meilleur gage de réussite. Cela commande bien sûr que la formation des maîtres et des autres intervenants en éducation soit la plus complète possible. Mais cela commande également une plus grande implication des familles, grâce à l'apport des parents bien sûr, mais sans oublier le rôle important que les aîné-e-s peuvent jouer pour développer des individus et des citoyens à part entière.

Les aînées et aînés francophones du Nouveau-Brunswick, ont, chacun et chacune à leur manière, joué un rôle essentiel dans le développement de notre société acadienne. S'il existe un « Devoir de mémoire » il faut pouvoir compter sur les personnes âgées pour raconter l'Histoire, les histoires, et servir de modèle aux générations montantes.

L'école est là pour apprendre à nos enfants à lire, écrire, et compter, mais aussi pour qu'ils connaissent leur histoire, pensent de façon autonome, et comprennent comment le monde politique, social, culturel,

financier et économique fonctionne aussi. Nos enfants ont droit à une instruction de qualité, mais **ils ont aussi besoin d'apprendre à vivre, à bien vivre comme individu et comme citoyen...à être heureux en ayant les outils pour l'être.** À ce chapitre, une plus grande implication de nos membres devrait être mise de l'avant, au sein des « écoles communautaires ».

L'école est aussi le lieu privilégié pour aider nos jeunes à apprendre à vivre physiquement avec d'autres humains. Ce n'est pas parce qu'un jeune a 100 amis virtuels sur « Facebook » qu'il a un ou une amie réel.le. Les grands-parents, dans bien des cas, sont là pour ça. Souvent, ce sont eux qui, lorsque les enfants sortent de l'école, les accueillent à la maison, pendant que les parents sont encore au travail, les aident dans leurs devoirs, tentent de régler certaines de leurs préoccupations, les écoutent, les rassurent et les consolent.

« L'école communautaire » dont les ressources humaines et financières sont trop souvent déficientes devrait faire une large place aux aînés pour qu'ils puissent faire bénéficier un plus grand nombre d'enfants de leurs expériences et de leurs connaissances.

De plus, et pour conclure, nous croyons que « l'école communautaire » doit ouvrir ses portes à tous ceux et celles qui oeuvrent dans le domaine de l'alphabétisation des adultes, et aux universités du troisième âge.

Nous croyons, Monsieur le Commissaire, que ces quelques mesures permettraient de réduire le clivage intergénérationnel, de renforcer l'éducation acadienne et francophone qui est le fondement d'un grand projet de société acadien. Nous souhaitons donc que vous puissiez intégrer nos recommandations dans votre rapport final, ce qui viendrait compléter les recommandations du secteur de l'Éducation du Forum de concertation des organismes acadiens et celles de l'Association des enseignants francophones du Nouveau- Brunswick. Merci!

**novembre 2008**